

Registre des codes-créanciers

Entrée/sortie d'un numéro de contrôle (numéro C)

Médecins employés

Les numéros C sont attribués aux personnes employées dans le cadre d'une activité salariée. Le présent formulaire devra être utilisé afin de signaler les entrées/sorties de médecins employés. Les conditions et modalités relatives à l'attribution des numéros C peuvent être consultées dans la notice informative.

Employeur	
Numéro RCC de l'employeur	
Nom de l'employeur	
Entrée d'un∙e médecin	
☐ avec fonctions dirigeantes (une personne doit exercer des fonctions dirigeantes) ☐ sans fonctions dirigeantes	
Civilité	☐ Madame ☐ Monsieur
Titre	☐ Dr méd. ☐ PD Dr méd. ☐ Prof. Dr méd. ☐ Méd. dipl.
Nom	
Prénom	
GLN de la personne employée	
Date de naissance	(jour / mois / année)
Employé∙e par l'institution depuis	(jour / mois / année)
Numéro RCC personnel déjà attribué	□ Non □ Oui, numéro RCC
Numéro C personnel déjà attribué	□ Non □ Oui, numéro C
Documents à fournir	
☐ Autorisation cantonale d'exercer en tant que médecin ☐ Attestation cantonale que les critères de l'art. 38 al. 1 let. a et b OAMal ainsi que de l'art. 55a LAMal sont remplis ou confirmation cantonale du «maintien des droits acquis selon l'al. 2 des dispositions transitoires relatives à la modification de la LAMal du 19 juin 2020» ☐ Confirmation d'adhésion effective à la convention TARMED. Uniquement pour les médecins exerçant des fonctions dirigeantes. Exception: dans le canton de Zurich, c'est l'institution de soins ambulatoires dispensés par des médecins qui adhère à la convention TARMED	



Registre des codes-créanciers

Sortie d'un∙e médecin	
N° C	
Nom	
Prénom	
Date de sortie	(jour / mois / année)
Déclaration	
L'employeur soussigné confirme l'exactitude des informations mentionnées précédemment et atteste avoir pris connaissance des conditions générales actuelles régissant le registre des codes-créanciers (CG RCC). Le numéro C est attribué sur la base des informations fournies dans le présent formulaire. Toute information fausse ou incomplète ainsi que la non-communication de mutations pourront générer des problèmes de paiement pour les prestations fournies. Toute responsabilité en lien avec l'attribution ou la non-attribution d'un numéro C est expressément exclue. Le règlement sur les taxes et le règlement de traitement RCC sont applicables. Ces deux documents ainsi que les conditions générales actuelles peuvent être consultés sur le site Web de SASIS SA www.sasis.ch/fr/bases-juridiques-rcc .	
Le formulaire de demande doit être signé par une personne habilitée à cette fin.	
Lieu et date	Signature
	Prénom / Nom
	Fonction

Le formulaire de demande et les autres documents requis sont à transmettre à:

SASIS AG, Zahlstellenregister, Bahnhofstrasse 7, Postfach, 6002 Luzern